

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 novembre 2022

ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES (N°443) - (N°
526)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N° 827

présenté par

M. Nury, M. Emmanuel Maquet, Mme Gruet, Mme Anthoine, M. Gosselin, M. Rolland, M. Vatin,
M. Bourgeaux, M. Dive, M. Descoeur, Mme Duby-Muller, Mme Louwagie, M. Kamardine,
M. Neuder, M. Forissier, M. Cinieri, M. Bazin, M. Ray, M. Taite, M. Vermorel-Marques, M. Jean-
Pierre Vigier, M. Viry, Mme Bonnivard, M. Brigand, Mme Corneloup, Mme Valentin,
Mme Dalloz et M. Hetzel

ARTICLE 3

Compléter l'alinéa 42 par les mots :

« et les mots : « à proximité » sont remplacés par les mots : « dans les communes limitrophes » ; »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à alerter le Gouvernement et la représentation nationale sur la nécessité de légiférer sur cette disposition afin de rendre le travail législatif plus clair.

De plus, remplacer les termes « situés à proximité » par « situés dans les communes limitrophes » permet de se prémunir de toute intervention du juge sur l'interprétation de la proximité.

Tel est le sens de cet amendement.